

Un pouvoir non négligeable

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1982)**

Heft 649

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1013176>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 649 2 septembre 1982
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
François Brutsch
Marcel Burri
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Helena Mach

649

Un pouvoir non négligeable

Même si les indices des prix du second semestre sont plus favorables que ceux du premier, la moyenne annuelle suisse restera assez élevée en comparaison européenne. Nous ne ferons pas mieux ou moins bien que quelques concurrents sérieux, Allemagne fédérale, Etats-Unis, voire Angleterre.

Le second semestre d'autre part confirmera certainement la bonne tenue du franc suisse, si le renversement de la politique de Reagan se confirme. Les exportations suisses en seront renchéries d'autant. Enfin, dernier facteur défavorable, la crise mondiale ne touche plus seulement l'industrie horlogère, mais aussi la mécanique, y compris les plus

OFFENSIVE

Jamais le bon moment!

Fin août-début septembre: la Société pour le développement de l'économie suisse (Sdes), porte-parole des milieux patronaux, ne perd pas un instant pour lancer l'offensive au chapitre «compensation du renchérissement». Ballon d'essai pour des arguments qu'on verra sans doute développés et répétés par tous les canaux disponibles ces prochaines semaines. Faisant le bilan de la situation conjoncturelle et évaluant les chances d'une issue favorable, la Sdes peut ainsi écrire: «Une des conditions pour que les efforts d'économies et de rationalisation deviennent progressivement payants est que les syndicats s'abstiennent de formuler des revendications excessives lors des prochaines négociations salariales. A cet égard, il semble malheureusement qu'on ne soit pas encore tout

grandes entreprises. Voyez Sulzer! Et le tassement dans le bâtiment est perceptible.

Dès lors, la pleine compensation du renchérissement sera, en 1982, une bataille exceptionnellement difficile.

L'offensive devait se développer dès la rentrée (voir plus loin). Le secteur privé, invoquant ses difficultés, cherchera un appui du côté du secteur public. Une compensation, non intégrale, du renchérissement par la Confédération serait, pour le patronat, le précédent exemplaire. Mais les partis vont entrer en période électorale; ils hésiteront donc à assumer cette responsabilité sans un accord préalable des syndicats et des associations du personnel.

La détermination pour une défense intégrale du pouvoir d'achat doit donc être affirmée et affichée d'emblée. Car la rentrée a commencé. Le pouvoir d'achat ne fait pas partie du domaine négociable.

à fait conscient des nécessités de l'heure, du moins dans les centrales syndicales. Celles-ci, en effet, ne se contentent pas d'exiger la pleine compensation du renchérissement (en référence à un indice national des prix dont on sait qu'il affiche une progression supérieure à la réalité), elles ont également annoncé, en vue du renouvellement d'un certain nombre de conventions collectives de travail, notamment dans l'industrie des métaux et des machines, de nouvelles revendications qui auront encore bien plus d'incidences sur les rendements et les coûts des entreprises. Ces revendications risquent de détériorer la position encore favorable de la Suisse par rapport à l'étranger (...).»

Tout y est: le doute jeté sur la valeur de l'indice des prix (on pouvait admettre en effet qu'il était surévalué de 1 à 1,5%; mais du fait patronal notamment, la pression est en train de monter et l'accord

SUITE ET FIN AU VERSO